



OFSP

Organisme de Formation Sécurité et Prévention



CHARGÉ D'INTERVENTION ÉLÉMENTAIRE : BS / BE MANŒUVRE

Préparation à l'habilitation de niveau BS et/ou BE manœuvre selon la norme NF C 18-510

DURÉE

2 jours - 14 heures

Recyclage : 1,5 jour - 10,5 heures

PUBLIC

Tout Public. personnel d'entretien, élagueur, travaux du BTP, ... Toute personne intervenant à proximité ou dans l'environnement d'installations électriques.

PRÉ-REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

EFFECTIF MAXIMUM

10 participants.

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS :

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans (cf. INRS et NFC 18-510)

VALIDATION DES ACQUIS

QCM, attestation de formation, avis d'habilitation

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, armoire électrique, outils, EPI, EPC, livret de formation, matériel électrique.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4544-9 du Code du Travail,
NF C 18-510.

ACCESSIBILITE

OFSP s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référent handicap.

REFERENT PEDAGOGIQUE ET HANDICAP

Mehdi BENTOUMI
contact@ofsp.fr
0602727314

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité (selon la norme NF 18 510)
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples.
- Être capable de mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en basse tension
- Être capable d'intervenir en cas d'accident : brulure, feu, problème médical.

CONTENU

1. Tronc commun 1 (Selon NF C 18-510)

- ⇒ Cadre réglementaire et responsabilités ;
- ⇒ Les grandeurs électriques : Courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu, etc.
- ⇒ Les effets du courant électrique sur le corps humain ;
- ⇒ Les noms et les limites des différents domaines de tension ;
- ⇒ Les zones d'environnement et donner leurs limites ;
- ⇒ Le principe d'une habilitation ;
- ⇒ La définition des symboles d'habilitation ;
- ⇒ Les prescriptions associées aux zones de travail ;
- ⇒ Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) ;
- ⇒ Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'accident corporel ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2. Module Chargé d'intervention élémentaire (BS) Spécificités & Evaluation

- ⇒ Citer les limites de l'habilitation BS (Autorisation et interdits, etc.) ;
- ⇒ Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique :
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique/ Rendre compte de son activité.
- ⇒ Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT :
 - Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- ⇒ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
 - Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- ⇒ Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit :
 - Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré identification - séparation - condamnation)
 - Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT), réaliser une remise sous tension.

.../suite

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

ΦΣοσπύΩ bύΦ\$Ψϑο\$

OFSP | 53, Rue Baucent 01000 BOURG-EN-BRESSE | 06.02.72.73.14 | contact@ofsp.fr |

SARL OFSP au capital de 100€ [Numéro SIRET : 83225904800011 Code Naf : 8559A | www.ofsp.fr |

Numéro de déclaration d'activité : 84010192401 auprès du préfet de région Rhône Alpes, ne vaut pas agrément de l'état.



CHARGÉ D'INTERVENTION ÉLÉMENTAIRE : BS / BE MANŒUVRE



Préparation à l'habilitation de niveau BS et/ou BE manœuvre selon la norme NF C 18-510

DURÉE

2 jours - 14 heures

Recyclage : 1,5 jour - 10,5 heures

PUBLIC

Tout Public. personnel d'entretien, élagueur, travaux du BTP, ... Toute personne intervenant à proximité ou dans l'environnement d'installations électriques.

PRÉ-REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

EFFECTIF MAXIMUM

10 participants.

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS :

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans (cf. INRS et NFC 18-510)

VALIDATION DES ACQUIS

QCM, attestation de formation, avis d'habilitation

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, armoire électrique, outils, EPI, EPC, livret de formation, matériel électrique.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4544-9 du Code du Travail, NF C 18-510.

ACCESSIBILITE

OFSP s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référent handicap.

REFERENT PEDAGOGIQUE ET HANDICAP

Mehdi BENTOUMI

contact@ofsp.fr

0602727314

TARIF

Devis sur demande :

RICHOUX Gaëlle

Responsable commerciale 0602394916

richoux-gaëlle@ofsp.fr

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité (selon la norme NF 18 510)
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples.
- Être capable de mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en basse tension
- Être capable d'intervenir en cas d'accident : brulure, feu, problème médical.

CONTENU (SUITE)

- ⇒ Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT :
 - Délimiter et signaler la zone d'intervention BT, respecter les règles et instructions de sécurité.
- ⇒ Énoncer la procédure de remplacement :
 - Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement.
- ⇒ Énoncer la procédure de raccordement :
 - Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement,
 - Analyser les risques préalables à chaque situation de travail, ou pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

3. Module Manœuvre en Basse Tension (BE MANŒUVRE) Spécificités & Evaluation

- ⇒ Reconnaître les Matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement :
 - Identifier les matériels électriques objet des manœuvres.
- ⇒ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
 - Identifier vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- ⇒ Citer les limites de l'habilitation BE Manœuvre (Autorisation et interdictions, etc.) :
 - Réaliser des Manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT.
- ⇒ Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au Chargé d'Exploitation électrique ou au Chargé de Consignation :
 - Identifier le Chargé d'Exploitation électrique ou le Chargé de Consignation et échanger les informations nécessaires
 - Respecter les instructions données par le Chargé d'Exploitation électrique ou le Chargé de Consignation.,
 - Rendre compte de son activité.
- ⇒ Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres :
 - Respecter et faire respecter les instructions de sécurité,
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

4 Partie Pratique

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités